

ENVIRONNEMENT

Environnement

Le Département assure la protection et la valorisation des zones naturelles aux paysages remarquables. Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département subventionne l'amélioration de l'eau potable, les travaux d'assainissement et soutient les communes dans leur adaptation au changement climatique.

CONTACT



HÔTEL DU DÉPARTEMENT

**Direction de l'Aménagement du
Territoire de l'Environnement et
de la Ruralité**

Place de la Victoire et des Alliés
36020 Châteauroux

02 54 08 36 08

Itinéraire

Courriel

Site internet



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36